



Detournement de fonds de trésorerie d'entreprise

Par **demonchaux**, le **31/01/2008** à **16:13**

bonjour, mon mari a créé une entreprise sarl avec un associé à part égale, avec des salariés au nombre de 8 personnes. il y a 7 mois aujourd'hui. ayant rencontré d'énormes problèmes d'ordres de gestion avec son associé.

mon mari a menacé son associé de démissionner rapidement dans un très bref délai (deux semaines) de l'amener devant le tribunal de commerce pour obtenir sa démission. son associé c'est exécuté sans problèmes dans les délais.

suite à cela, avec la comptabilité nous avons restructuré l'entreprise et nous avons appris par le pré-bilan que son associé a plus de 5000 euros de différence de salaire de celle de mon mari.

peut-on faire valoir notre droit pour ce détournement de fonds ?
cordialement